



# PrivaSphere en tant que fournisseur de solutions dans le cadre du BEKJ

Nous allons commencer dans quelques instants.  
Nous sommes ravis que vous soyez des nôtres !

Ralf Hauser

Markus Rommel

Magglinger Rechtsinformatikseminar  
28.04.2026

# Les intervenants d'aujourd'hui

Nous aimerions nous présenter brièvement.



**Ralf Hauser**

Directeur général

[hauser@privasphere.com](mailto:hauser@privasphere.com)



**Markus Rommel**

Sales & Marketing

[rommel@privasphere.com](mailto:rommel@privasphere.com)

# À propos de PrivaSphere

La norme suisse pour des communications sécurisées et juridiquement contraignantes.

PrivaSphere SA est la plateforme suisse éprouvée pour la messagerie électronique sécurisée, les signatures électroniques, les cachets électroniques et les horodatages. Grâce à PrivaSphere, les administrations et les entreprises de toutes tailles et de tous les secteurs peuvent communiquer de manière sécurisée et en temps réel via Internet, sans avoir à installer de logiciel ou de matériel et sans devoir investir dans leur propre infrastructure de sécurité de messagerie.


## Notre mission

*“Nous proposons des solutions simples à des problèmes complexes, sans pour autant faire de compromis sur la sécurité et le confort.”*



## Pionnier des services d'administration en ligne

Nous sommes le premier fournisseur suisse d'une plateforme de messagerie publique sécurisée et respectons les normes de sécurité les plus strictes, ce qui explique pourquoi nous comptons des dizaines de milliers d'utilisateurs fidèles depuis de nombreuses années..

 ISO 27001



## Reconnu par l'Office fédéral de la justice

En tant que première plateforme de distribution reconnue au niveau fédéral, nous avons conclu un contrat-cadre avec l'administration fédérale ainsi que des contrats avec de nombreux cantons et communes.

 Wertvolle Partnerschaften



## Lauréat du Swiss Technology Award

Récompensée par le label CTI Startup et lauréate du Swiss Technology Award.



# Caractéristiques du LPCJ

## Changement de système



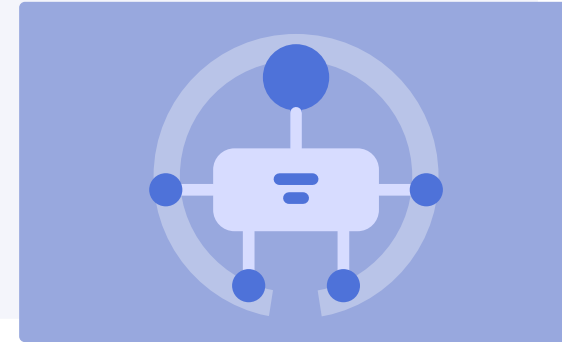
- vers une plateforme centrale
- Obligation de numérisation

## Aspects temporels



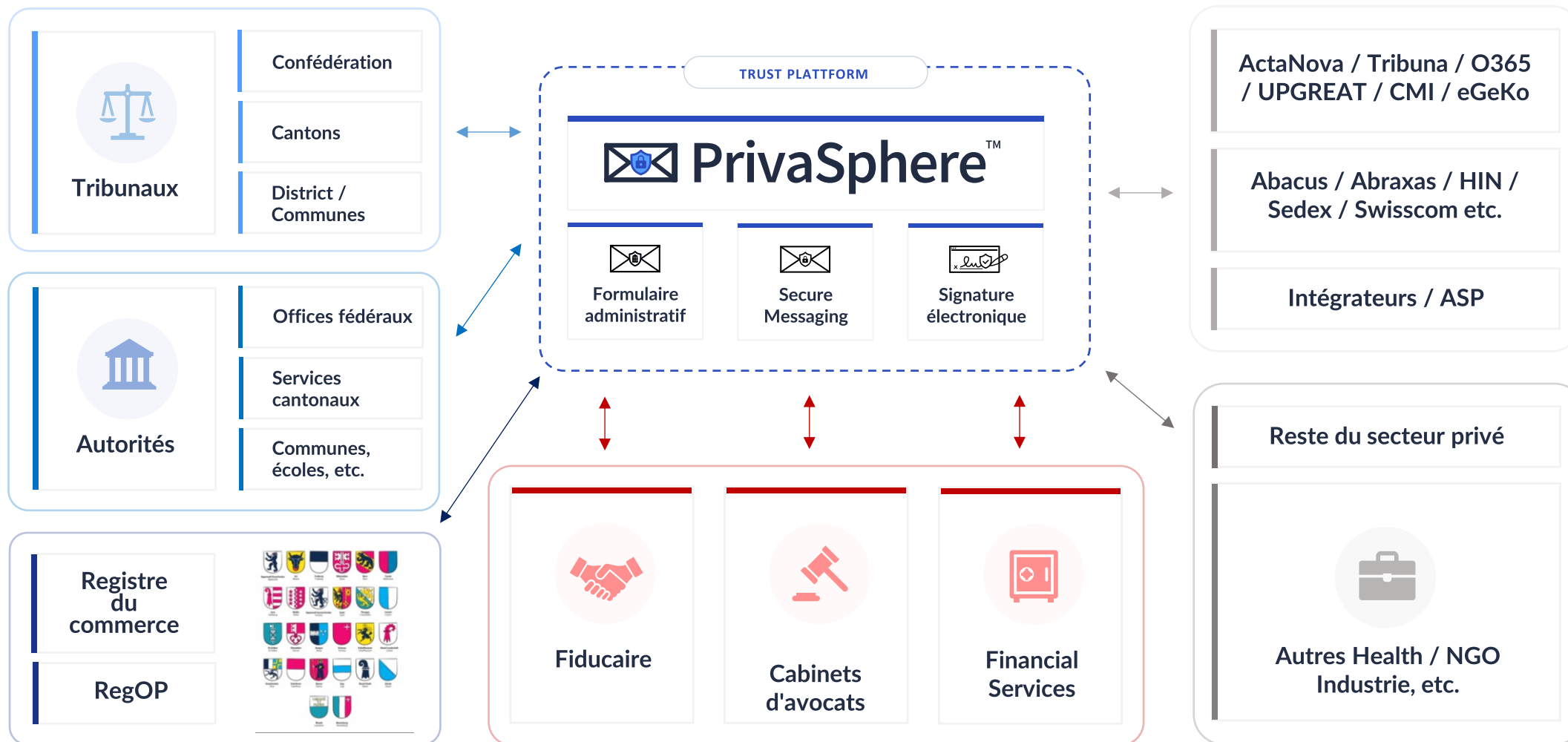
- Périodes transitoires
- Confédération / cantons
- Domaines juridiques

## Caractère ouvert de la plateforme justitia



- Interfaces permettant la connexion d'applications tierces
- Délégation vers une application tierce

# Acteurs de la comm. jur. électronique (aujourd'hui)



# Adaptable à tous les besoins

*Quelle que soit la taille de votre entreprise,  
nous sommes convaincus de pouvoir trouver  
la solution qui vous convient le mieux.*



## Intégration facile

Grâce à des modules complémentaires spécifiques, vous pouvez travailler facilement depuis Outlook. D'un simple clic, vous pouvez marquer les e-mails comme « confidentiels » ou « lettre recommandée eGov » avant de les envoyer.



## Automatisation et API

Évitez les ruptures de support et automatisez le flux de données directement dans votre système GEVER. Même les processus complexes, comme les livraisons complémentaires, sont acheminés vers le dossier approprié.



## Formulaires sécurisés pour les contacts et les administrations

Une meilleure accessibilité grâce à un formulaire administratif sécurisé (intégrable en option dans votre CI/CD) et à son intégration dans votre site web, par exemple via un lien hypertexte. Cela permet aux citoyens et aux entreprises de contacter les administrations en toute sécurité et dans le respect de la législation, sans obligation d'inscription.



## Workflows

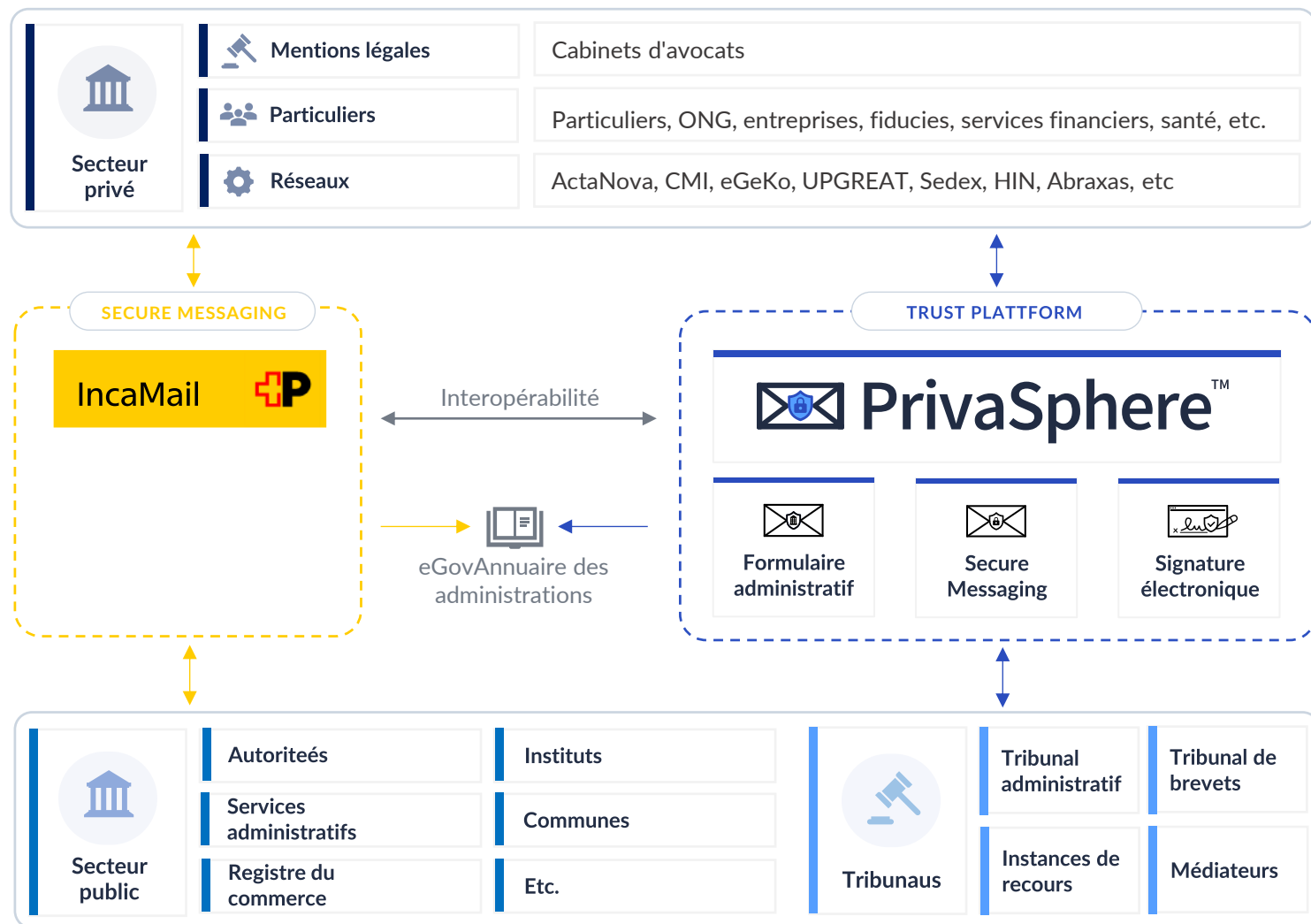
Des workflows intelligents orchestrent le flux de messages et offrent de nombreuses fonctionnalités afin que les données parviennent au système cible avec la qualité requise. Seuls les workflows permettent une automatisation fiable, en complément des API et des interfaces



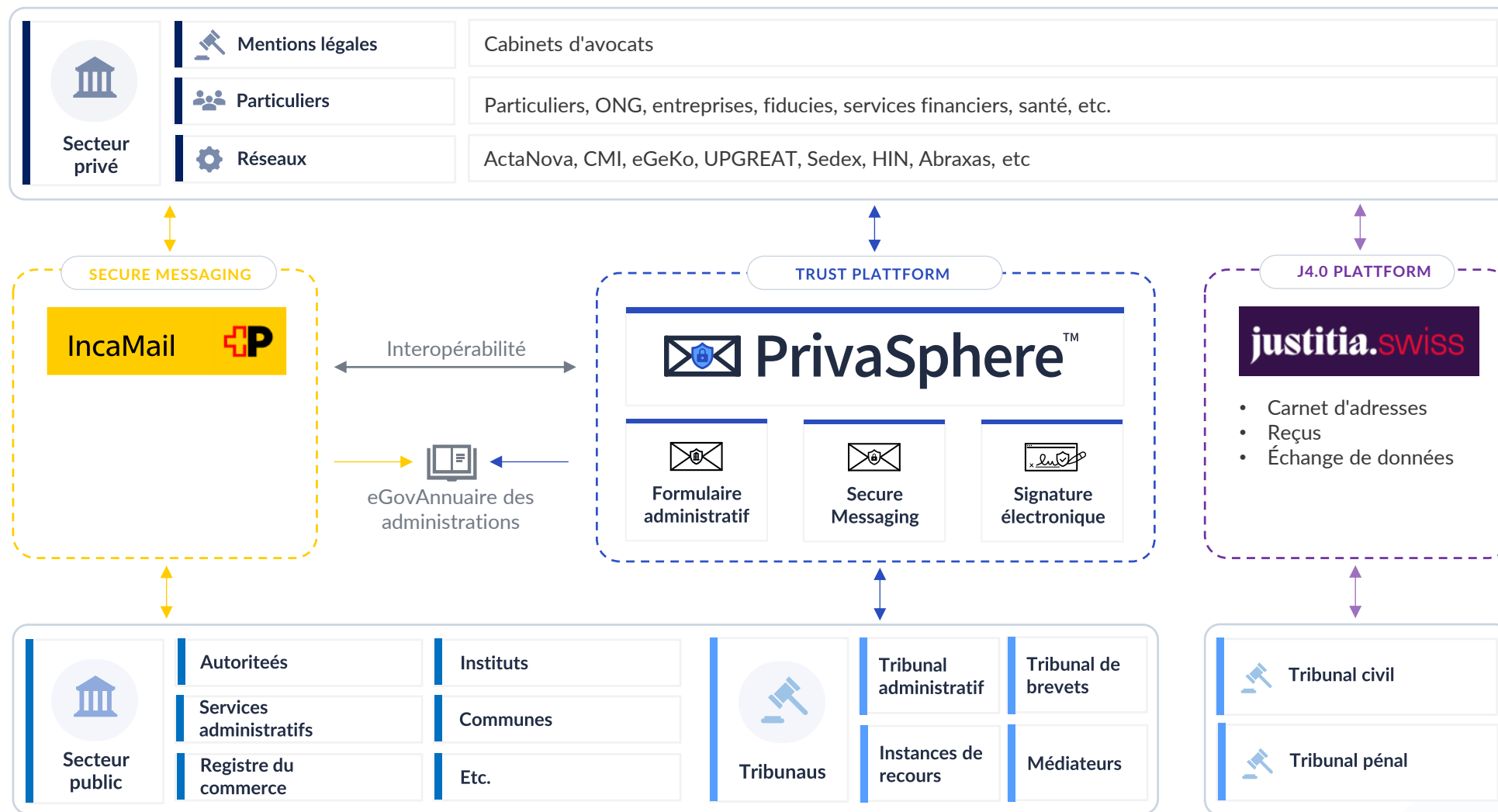
## Signatures électroniques et cachets d'entreprise

Signez des documents de manière juridiquement valable et conforme à la protection des données sans que ceux-ci ne quittent votre poste de travail. Grâce aux cycles de signature, vous pouvez coordonner la collecte des signatures de plusieurs personnes. Les cachets viennent compléter cette offre et les horodatages vous permettent de prouver l'inaltérabilité des documents, par exemple dans une archive à long terme.

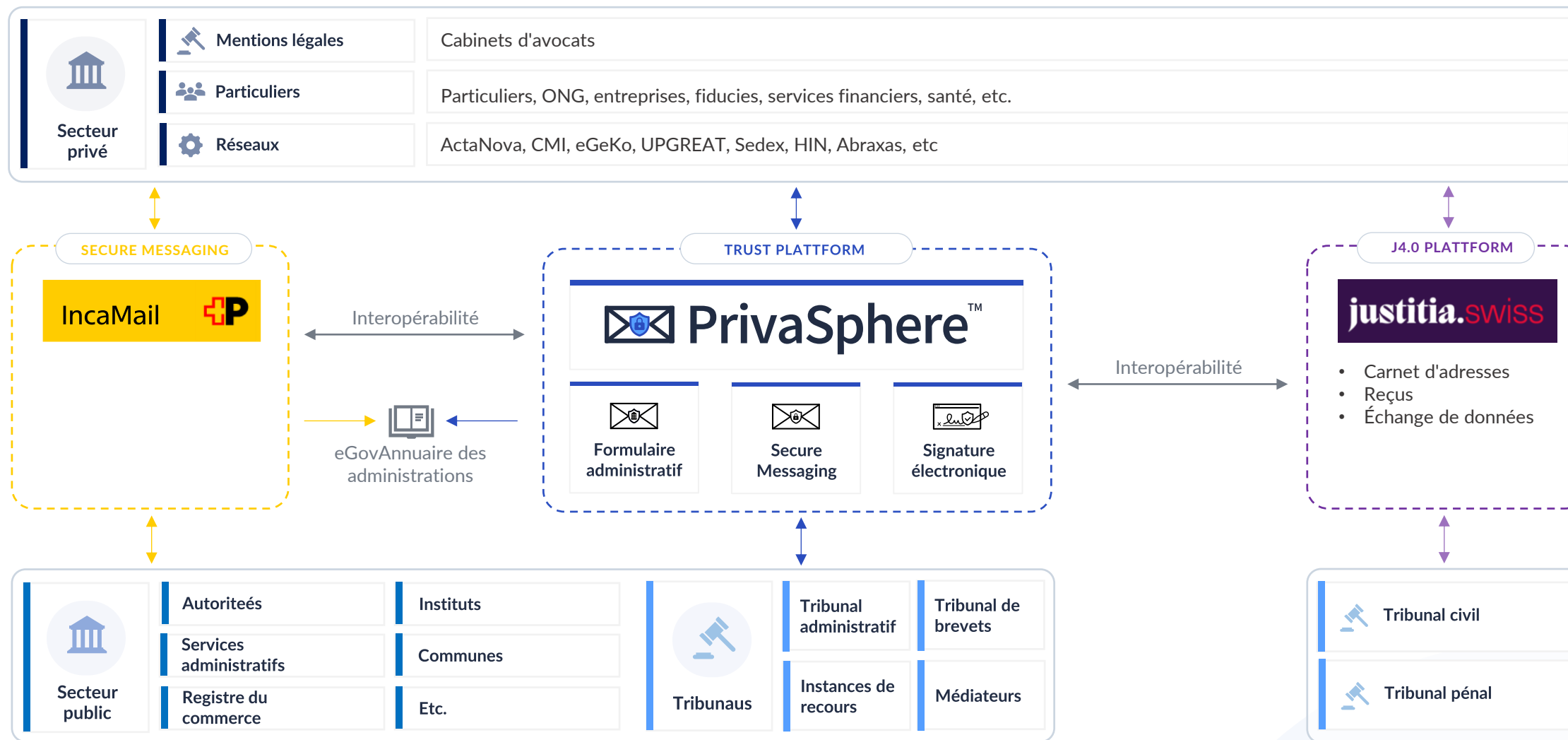
# Répertoire des administrations: utilisation interopérable



# Environnement système avec justitia.swiss



# PrivaSphere interopérabel avec justitia.swiss



# Modifications des lois sur la juridiction administrative

Les cantons révisent les lois sur la procédure administrative

## 1. Allgemeine Bestimmungen

### § 1 Verwaltungs- und Verwaltungsrechtspflegeverfahren

<sup>1</sup> Diese Verordnung regelt die Anforderungen an den elektronischen Verkehr zwischen den Behörden und den Beteiligten in Verfahren nach dem Gesetz über die Verwaltungsrechtspflege<sup>[1]</sup>.

<sup>2</sup> Für Verfahren vor Gemeindebehörden gilt diese Verordnung, wenn die **Gemeinde über einen qualifizierten elektronischen Zugang verfügt**.

### § 2 Zivil- und Strafprozesse sowie Schuldbetreibungs- und Konkursverfahren

<sup>1</sup> Für die elektronische Übermittlung im Rahmen von Zivil- und Strafprozessen sowie von Schuldbetreibungs- und Konkursverfahren gilt die **Verordnung des Bundesrates über die elektronische Übermittlung** im Rahmen von Zivil- und Strafprozessen sowie von Schuldbetreibungs- und Konkursverfahren (VeÜ-ZSSV)<sup>[2]</sup>.

<sup>2</sup> Bezüglich der technischen und organisatorischen Anforderungen ist § 5 massgebend.

### § 3 Anerkannte Zustellplattformen

<sup>1</sup> Als anerkannte Zustellplattformen gelten die **vom Bund gestützt auf die VeÜ-ZSSV anerkannten Plattformen**.

### § 4 Anerkannte elektronische Signatur

<sup>1</sup> Als **anerkannte elektronische Signatur** gilt die **qualifizierte Signatur**, die auf einem qualifizierten Zertifikat einer anerkannten Anbieterin von Zertifizierungsdiensten gemäss dem Bundesgesetz über Zertifizierungsdienste im Bereich der elektronischen Signatur (Bundesgesetz über die elektronische Signatur, ZertES)<sup>[3]</sup> beruht.

### § 5 Anforderungen an die Behörden

<sup>1</sup> Gerichts- und Verwaltungsbehörden, welche die elektronische Übermittlung zulassen wollen, schaffen unter Einbezug des Amtes für Informatik die entsprechenden technischen und organisatorischen Voraussetzungen.

<sup>2</sup> Sobald die Voraussetzungen für die elektronische Übermittlung erfüllt sind, **beantragt die Gerichts- oder Verwaltungsbehörde bei der Staatskanzlei die Aufnahme in das Verzeichnis** nach § 9.

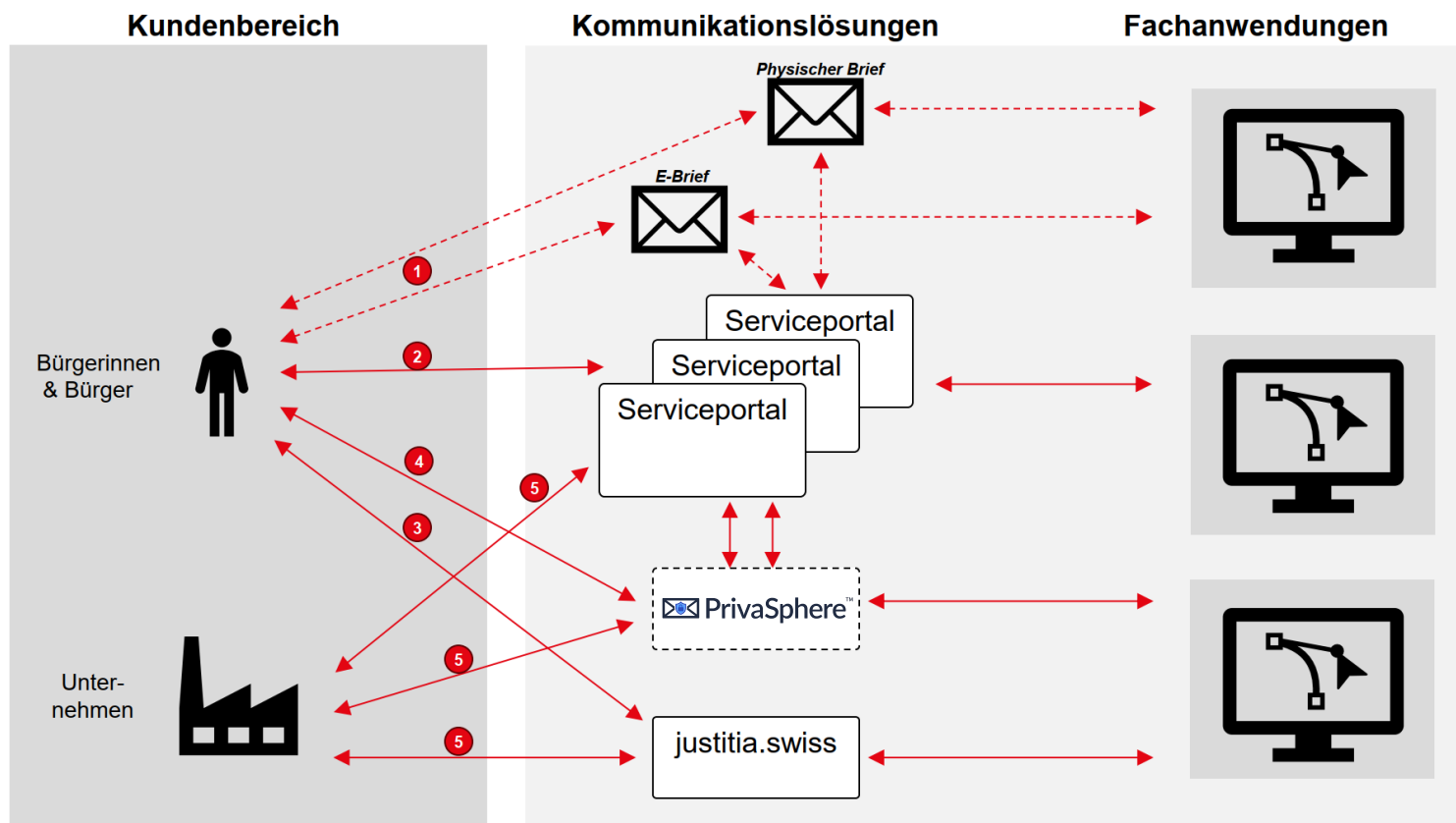
<sup>3</sup> Die Staatskanzlei holt vor der Aufnahme die Zustimmung des Obergerichtes, des Verwaltungserichtes, des zuständigen Departementes oder der zuständigen Gemeindebehörde ein.

Caractéristiques de la nouvelle loi sur les marchés publics (ici à l'exemple de l'ordonnance du canton de Thurgovie)

Aautres cantons sont:

- Argovie
- Berne
- Lucerne
- Schwyz
- Saint-Gall
- ...

# Le nombre de solutions (isolées) augmente

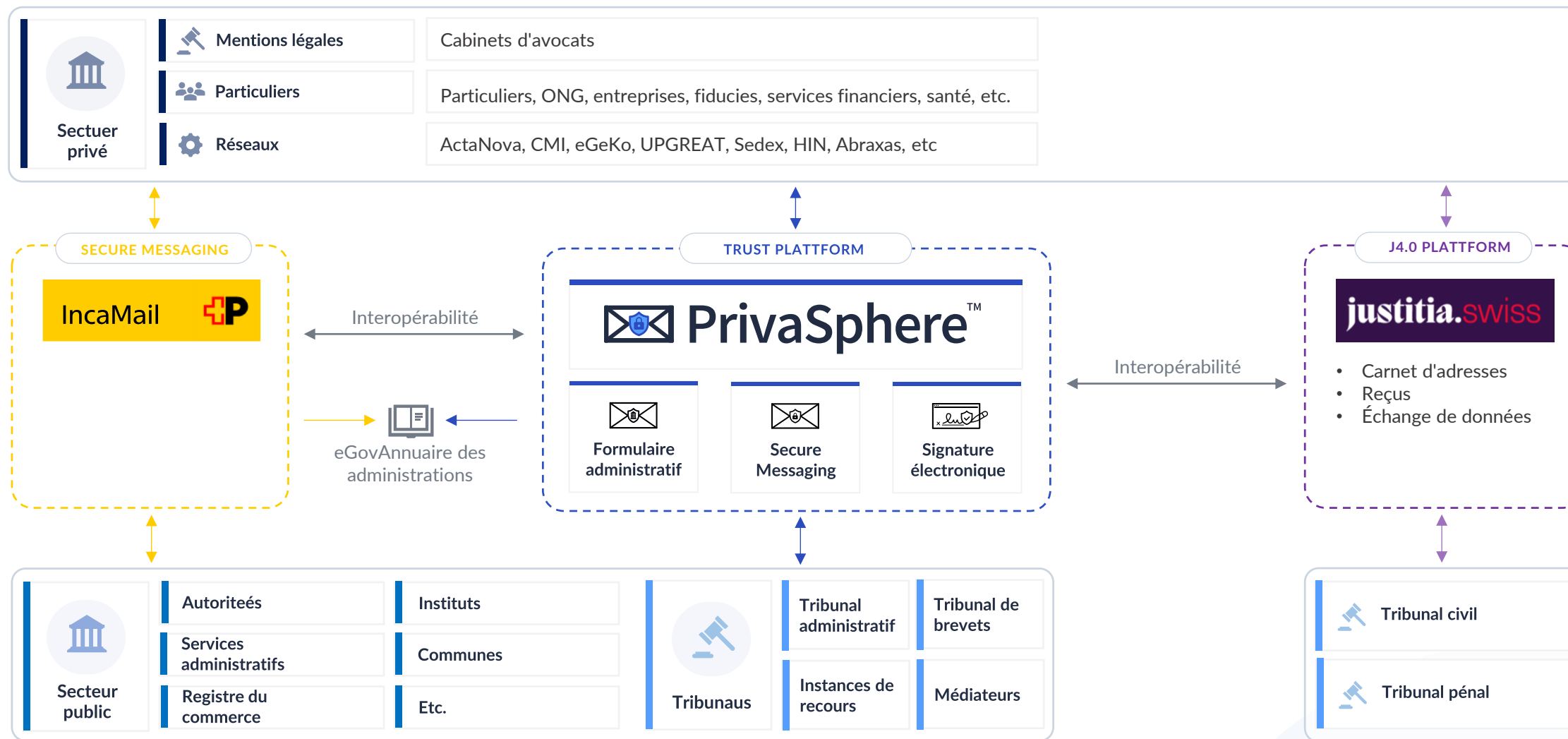


Extrait de l'exposé technique de

Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons pour l'administration numérique suisse Lors du Swiss eGovernment Forum

le 10 mars 2026

# PrivaSphere est compatible avec tous les participants



# PrivaSphere, fournisseur de solutions

Pour l'utilisateur, rien ne change dans son mode de travail habituel. De plus, PrivaSphere offre:

- Accès à l'annuaire eGov le plus complet (pas seulement justitia.swiss)
- Toucher le plus grand nombre possible de tribunaux et d'autorités
- « eGov Recommandé » et « confidentiel »
- Une communication sécurisée, même avec des entités non gouvernementales
- Plusieurs destinataires, fonction Cc
- Rapport d'audit QES confidentiel de la Confédération (à condition que le PDF soit signé)
- Signature QES de documents
- Connexion sécurisée via des solutions d'authentification unique (SSO) ou d'authentification multifactorielle (MFA), telles que CH-Login, AGOV, les certificats de classe B, Entra, etc.
- Intégration dans l'environnement d'entreprise / gestion des activités, intégration Sedex, SOAP, API RESTful, ...
- Etc.

Condition préalable : délégation via un « utilisateur technique » ou, ultérieurement, conformément au projet de la OCEP: « Les utilisateurs qui souhaitent continuer à utiliser les plateformes de notification reconnues jusqu'à présent [avec un compte d'organisation Justitia] peuvent accorder à la plateforme de notification qu'ils utilisent des autorisations de transmission et de consultation ».

1) BEKJ Art. 37 Übergangsbestimmungen: [https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2025/19/de#art\\_37](https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2025/19/de#art_37)

# Conclusion

- justitia.swiss élargit le cercle des participants aux échanges juridiques électroniques
- Les domaines juridiques fonctionnent différemment et ont des besoins différents
- En tant que plateforme d'intégration, PrivaSphere répond aux différentes exigences

Dans ce contexte, PrivaSphere

- offrir aux utilisateurs, pendant la phase de transition, une solution centralisée leur permettant d'accéder à l'ancien site comme s'il était nouveau
- permettre, dans le domaine du droit administratif, de centraliser les notifications litigieuses et non litigieuses
- offrir aux utilisateurs le même niveau de confort et d'intégration qu'auparavant, afin qu'ils puissent participer à la circulation routière depuis leur environnement de travail habituel

## PrivaSphere, fournisseur de solutions

PrivaSphere contribue – en particulier pendant la période transitoire de cinq ans précédant la mise en place<sup>1</sup> de justitia.swiss – à ce que les participants soient joints via la plateforme appropriée et à ce que la notification soit garantie. Grâce à ses prestations supplémentaires et en coexistence avec justitia.swiss, PrivaSphere reste un acteur central dans le domaine des communications juridiques électroniques et aide à concrétiser l'important potentiel d'amélioration de l'efficacité.

<sup>1</sup> LPCJ Art. 37 Dispositions transitoires: [https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2025/19/de#art\\_37](https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2025/19/de#art_37)

# Avez-vous des questions ?



Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

 <https://www.privasphere.com/>

 [info@privasphere.com](mailto:info@privasphere.com)

 +41 43 299 55 88

